



[Cliquez ici pour adhérer en ligne](#)

[Téléchargez le bulletin d'adhésion ici](#)

**2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°6**

**Sommaire : Carte scolaire, stages MIN,  
APPELS à candidature, Paye, PAF, Carrière,  
Agenda**



## Carte scolaire : résultats CTSD

Au sortir de ce groupe de travail, l'IA disposait encore de 4 postes (cf lettre n°5).

Le SNUipp-FSU a poursuivi ses interventions pour améliorer le projet de l'IA dans un contexte difficile.

Mesures arrêtées lors du CTSD LIRE : [ICI](#)

---



## CAPD Vendredi 7 septembre après-midi

A l'ordre du jour, les stages MIN, les ajustements de rentrée: cela concerne notamment les possibles affectations pour les collègues actuellement "MAD" et en attente de nomination mais aussi l'étude des situations des collègues qui seraient touchés par fermeture de poste.

Un groupe de travail préparatoire relatif aux affectations aura lieu le matin pour préparer la Capd.

---



**Départs stages MIN (Modules d'initiative Nationale** dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés)

Le groupe de travail relatif à l'étude des départs en stage de formation MIN s'est tenu ce matin à l'IA. 39 candidatures recensées... mais seulement 6 départs.

Le SNUipp-FSU a suivi de près les travaux et déploré le peu de départs possibles (identiques à l'an dernier) et réclamé une augmentation significative eu égard aux besoins. De surcroît, le SNUipp-FSU a rappelé les impératifs résultant de la mise en place du CAPPEI: pré requis et pour l'an prochain, stages MIN prioritairement ouverts aux collègues nouvellement titulaires du Cappei. Cela nécessite de fait une augmentation impérative du nombre de départs.

Le SNUipp-FSU s'est aussi félicité de l'ouverture de deux formations sur Nice pouvant permettre des formations de proximité pour les collègues.

Le SNUipp-FSU a également demandé à ce que les besoins exprimés par les collègues (formations spécifiques UPe2A, Rased, troubles des apprentissages et du comportement ... ) soient pris en compte au delà des priorités définies par l'IA. La demande est importante et le PAF ne répond pas aux besoins des collègues.

Malgré nos demandes, le nombre de départs est maintenu à 6. Il a cependant été acté la tenue d'un groupe de travail courant novembre 2018 pour anticiper les travaux des départs en stages MIN 2019.

Concernant les deux stages "Apprentissage LSF" et "Troubles des fonctions visuelles", il a été décidé de les mettre en place au titre de pré requis pour l'obtention du Cappei, l'objectif étant que les collègues bénéficiant de ces stages très spécifiques, s'engagent à entrer en formation Cappei pour pourvoir les postes vacants. Le SNUipp-FSU a regretté que cela n'ait pas été clairement indiqué dans la circulaire départementale, de nombreux collègues risquant de fait de se désister.

L'IA va donc interroger les collègues postulant sur leurs intentions d'entrer en formation Cappei. Se pose aussi la question du lieu des stages initialement prévus à Nice: selon le nombre de candidatures, les stages se tiendront à Suresnes.

**Les propositions du groupe de travail doivent cependant être encore entérinées demain en CAPD, selon aussi les désistements possibles.**



**NOUVEL APPEL A CANDIDATURE**

**ERUN ANTIBES**

**avant le 12 septembre**

**COPIES AU SNUipp pour suivi**

**Tout est : [ICI](#)**

**A noter: postes ERH Nice 1 et CPC Vence pourvus suite à appels et entretiens**

---



## Les bulletins de paie seront désormais consultables et téléchargeables sur une plateforme internet de l'administration. Explications

Exit le bulletin de salaire qu'on récupère chaque mois dans un casier de la salle des maîtres, dès septembre, les enseignantes et les enseignants des écoles devraient avoir directement accès au précieux document via internet sur le site [ensap.gouv.fr](http://ensap.gouv.fr).

Un « espace numérique propre, créé et administré par la direction générale des finances publiques et selon des modalités garantissant la sécurité et l'intégrité des données, leur confidentialité et leur accessibilité ».

Prudente, l'administration devrait toutefois poursuivre les envois "papier" durant les six prochains mois, le temps que le dispositif soit opérationnel dans tous les départements et de régler de toujours possibles bugs...

### [Lire la suite](#)



## Inscriptions / STAGES DE FORMATION CONTINUE

**Une "piqûre de rappel" dans la Lettre hebdomadaire de l'IA de ce jour concernant les échéances pour s'inscrire...Manque de candidatures ??**

**Le SNUipp-FSU lui vous rappelle aussi que** dans l'Académie, le PAF 2018/2019 a été présenté par le Recteur en comité technique académique au mois de Juillet et que devant la pauvreté de l'offre de formation la FSU et le SNUipp ont voté contre.

En effet le nombre de stages à candidature individuelle est en chute libre : 2,4 % ; 60 % des stages sont programmés sur les thématiques Lire/Ecrire/Mathématiques.

De plus les 18 h de conférences pédagogiques sont désormais incluses dans le plan faisant gonfler artificiellement le nombre de stages.

**Et comble du comble tous les stages à candidature individuelle sont annoncés "hors temps de travail". Quelle régression !**

Et l'IA lors du CTA qui s'est targué d'avoir créé des postes de BD pour augmenter le nombre de départs. De plus lors du conseil de formation puis en CTA rien n'a été indiqué aux syndicats à ce sujet ! Quelle transparence !

Le SNUipp-FSU avait saisi sans délai l'IA et est intervenu lors de la Capd du 3 Juillet pour dénoncer la régression inadmissible portée à la formation continue des enseignants

Lire le dossier spécial du SNUipp-FSU sur la formation continue "Formation continue : on commence quand ?": [ICI](#)

Toutes les modalités pour s'inscrire au PAF (Copies au SNUipp-FSU) : [ICI](#)

---



## 16 pages pour faire le point sur la carrière des enseignants : rémunération, avancement, temps de travail, mobilité...

Déroulement de carrière, rémunération, temps de travail, mobilité, action sociale, CHSCT, contractuels enseignants ou non... Une brochure pour faire le tour des préoccupations fortes des personnels dans les écoles. Connaître ses droits pour les faire respecter est essentiel.

[Téléchargez la brochure du SNUipp-FSU](#)

---



### SEPTEMBRE

**Judi 6 septembre** : CTSD ( ouvertures et fermetures de classes).  
Groupe de travail stage MIN

**Vendredi 7 septembre** : CAPD de rentrée: suites mouvement, études des stages MIN ...

---



## SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



**CALCULEZ** votre retraite:

<http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

### **PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !**

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge" (60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux. Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

**Lire la suite et modèle de lettre**

**SNUipp-Fsu 06** : <http://06.snuipp.fr> - Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr)

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice -

Tél : **04 92 00 02 00** - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)